



**LE PLAISIR D'APPRENDRE**  
**J'EMBARQUE**  
**QUAND ÇA ME RESSEMBLE**

FICHES  
DESCRIPTIVES

## **FICHES DESCRIPTIVES**

**Des services de formation et d'accompagnement  
adaptés visant les 16-24 ans faiblement scolarisés**

---

**LE PLAISIR D'APPRENDRE**

**J'EMBARQUE**  
**QUAND ÇA ME RESSEMBLE**

---

---

Recherche et rédaction :  
Sylvain Bourdon et Sylvie Roy

Avec la collaboration de Rachel Bélisle  
Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage

Révision linguistique : sous la supervision de la Direction des communications  
Responsable du programme : Lino Mastriani, ministère de l'Éducation  
Collaboration à la gestion du programme : Hélène Tremblay

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 2004-03-01098

ISBN 2-550-42350-X

Dépôt légal-Bibliothèque nationale du Québec, 2004

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
FICHE N° 1 « LE BON DIEU DANS LA RUE »	4
FICHE N° 2 « RACCROCHE-MAMAN »	8
FICHE N° 3 « LES TRAVAILLEURS DU PATRIMOINE »	12
FICHE N° 4 « RELANCE SCOLAIRE »	15
FICHE N° 5 LE « 16 D'ABBOTSFORD »	19
FICHE N° 6 LE « CENTRE 16-18 ANS »	23
FICHE N° 7 PROJET « MA PLACE AU SOLEIL »	28
FICHE N° 8 LE CENTRE L'« INTERVALLE »	32
FICHE N° 9 « OVNI »	36
FICHE N° 10 « ÉCOLE DE LA RUE », MAISON DAUPHINE	40
FICHE N° 11 STAGES EN ENTREPRISES ET PROJETS SPÉCIAUX	44

## AVANT-PROPOS

À la suite de l'adoption de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* et du Plan qui l'accompagne, le ministère de l'Éducation est responsable de mettre en place, en concertation avec les principaux partenaires concernés, des moyens concrets afin de faciliter le retour à l'école des jeunes adultes décrocheurs et des jeunes adultes faiblement scolarisés du Québec. Il s'agit d'offrir à ces jeunes la possibilité de parfaire leur formation de base et d'entreprendre une démarche pour s'intégrer de façon stable à la collectivité et au marché du travail.

Cette action gouvernementale sera possible grâce à une entente de partenariat entre les commissions scolaires, les centres locaux d'emploi, les ressources externes dans le domaine de la formation des jeunes adultes et d'autres partenaires tels que les centres jeunesse, les centres locaux de services communautaires et les carrefours jeunesse-emploi. Les partenaires sont invités à offrir leurs services d'accompagnement et de formation en priorité aux jeunes que les commissions scolaires ne peuvent rejoindre et à ceux qui, inscrits en formation, ont décroché ou pourraient décrocher.

Afin d'assurer la mise en place du programme dans les meilleures conditions, une réunion de travail a eu lieu avec des chercheurs et chercheuses dans le domaine afin d'enrichir les travaux menés par les partenaires. Les objectifs étaient de préciser les facteurs dont les partenaires devront tenir compte dans l'adaptation des services et de déterminer des pistes d'action pour accompagner les commissions scolaires et les partenaires dans leur action.

L'Université de Sherbrooke a par la suite reçu le mandat de décrire des services de formation et d'accompagnement existants adaptés à la population ciblée par le programme.

Ce document d'appui est mis à la disposition des partenaires pour la mise en place de services de formation et d'accompagnement adaptés aux jeunes adultes de 16 à 24 ans. Il contient onze fiches descriptives qui fournissent des exemples de mise en œuvre concrète d'environnements éducatifs adaptés aux jeunes adultes visés par le programme.

## INTRODUCTION

Un des buts du Plan d'action issu de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue lancée au printemps 2002 est d'accroître le nombre de jeunes adultes qui complèteront leur formation de base par l'obtention d'un premier diplôme.

Afin de soutenir la mise en place de services éducatifs adaptés aux jeunes adultes de 16 à 24 ans, l'équipe de l'Université de Sherbrooke a produit un cadre andragogique<sup>1</sup> visant à inspirer la mise en place de nouveaux environnements éducatifs susceptibles de soutenir, dans la poursuite de leur démarche éducative, des jeunes adultes ayant connu pour la plupart un parcours scolaire difficile. Toujours dans l'esprit d'inspirer les gestionnaires des centres d'éducation des adultes et les formatrices et formateurs engagés dans les services de formation de base, les présentes fiches ont été élaborées dans le but de fournir des exemples concrets de mise en œuvre concrète d'environnements éducatifs adaptés à ces jeunes adultes.

Au cours de l'hiver 2003, une pré-enquête menée par le ministère de l'Éducation a permis de recenser un grand nombre de services susceptibles de faire l'objet de descriptions inspirantes. Les onze initiatives présentées ont été sélectionnées par notre équipe en visant une variabilité maximale dans les clientèles rejointes, les objectifs et les cadres de formation. Nous n'avons retenu que des services s'adressant spécifiquement (mais pas toujours exclusivement) aux jeunes adultes de 16 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (DES) ou de diplôme d'études professionnelles (DEP) et qui ne sont plus aux études depuis environ un an. Afin de documenter des situations réelles dont l'impact a pu être apprécié, nous avons privilégié les services ayant au moins une année de fonctionnement.

L'information contenue dans ces fiches a été recueillie en avril et mai 2003 par enquête téléphonique auprès des responsables des organismes ou des personnes qu'elles et ils ont désignés comme connaissant le mieux les détails du service décrit. Une première version de chaque fiche a été acheminée à l'organisme pour validation et complément d'information au cours de l'automne 2003.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes interrogées pour leur disponibilité, leur ouverture et leur générosité lors de l'enquête. Leur engagement est le fondement même, non seulement de ces brèves descriptions, mais surtout d'une variété d'interventions destinées à mieux répondre aux attentes et aux besoins éducatifs des jeunes adultes en rupture de parcours scolaire.

---

1. S. Bourdon et S. Roy (2004). *Inspirer de nouveaux environnements éducatifs. Cadre andragogique préliminaire pour les services de formation et d'accompagnement adaptés visant les 16-24 ans décrocheuses et décrocheurs scolaires ou faiblement scolarisés*, Québec, ministère de l'Éducation du Québec, 40 pages.



<b>Personne responsable</b>	<p><i>JEAN DUPONT</i>          Directeur adjoint du Centre de ressources éducatives et pédagogiques          Commission scolaire de Montréal          3000, rue Beaubien Est, Montréal  <b>Tél. : (514) 596-4552</b>          Courriel : <a href="mailto:dupontj@csdm.qc.ca">dupontj@csdm.qc.ca</a></p>
<b>Objectif</b>	Permettre à des jeunes de la rue d'entreprendre un processus d'insertion sociale par la reprise des études.
<b>Contenu de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Services de formation à l'intégration sociale;</li> <li>■ Cours de français;</li> <li>■ Cours de mathématique (niveaux présecondaire à secondaire).</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgé de 16 à 30 ans;</li> <li>■ Compétences scolaires équivalant au moins à celles du niveau présecondaire.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	40
<b>Composition de l'équipe</b>	<p>À l'emploi du Centre de ressources éducatives et pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 enseignants à temps plein;</li> <li>■ 1 conseillère en formation scolaire (au besoin).</li> </ul> <p>Intervenants de l'organisme Le Bon Dieu dans la rue, à temps plein :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 conseillère en formation à l'emploi;</li> <li>■ 1 travailleur de rue;</li> <li>■ 1 psychologue;</li> <li>■ 1 aumônier;</li> <li>■ 1 travailleur social;</li> <li>■ et plusieurs intervenants-ressources.</li> </ul>
<b>Organismes responsables</b>	Le Centre de ressources éducatives et pédagogiques de la Commission scolaire de Montréal (secteur de la formation générale des adultes) et l'organisme Le Bon Dieu dans la rue.
<b>Partenaires actifs</b>	Le Centre de ressources éducatives et pédagogiques de la Commission scolaire de Montréal, l'organisme Le Bon Dieu dans la rue et l'Université Concordia ( <i>Art Design</i> , parrainage de jeunes de la rue par des étudiants de l'Université pour suivre des cours d'informatique).
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Approche coopérative;</li> <li>■ Enseignement en groupe;</li> <li>■ Pédagogie par projets (dans le cas par exemple du projet de collaboration avec l'Université Concordia).</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Suivi personnalisé en tout temps par les intervenants de l'organisme Le Bon Dieu dans la rue.

<b>Sources de financement</b>	Commission scolaire de Montréal, secteur de la formation générale des adultes; Diverses sources de financement privées et publiques sous la responsabilité de l'organisme Le Bon Dieu dans la rue.
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Allocations directes aux jeunes bénéficiaires de l'assistance emploi;</li> <li>■ Paiement du matériel nécessaire à la formation;</li> <li>■ Déjeuners et dîners gratuits sur place.</li> </ul>
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Cafétéria, local de musique, comptoir de vêtements usagés, plateaux de travail (cuisine, entrepôt de nourriture, autobus Le Bon Dieu dans la rue), local d'art thérapie, local d'informatique, divers services d'accueil et de référence offerts par le Centre de ressources éducatives et pédagogiques.
<b>Début du service</b>	Septembre 1997.
<b>Durée des formations</b>	Variable.
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée continue et sortie variable.
<b>Horaire</b>	De septembre à juin, 20 heures par semaine, du lundi au jeudi.
<b>Pour en savoir plus...</b>	<a href="http://www.danslarue.com/">http://www.danslarue.com/</a> <a href="http://www.csdm.qc.ca/crep/">http://www.csdm.qc.ca/crep/</a>

L'École de la rue a été créée pour répondre aux besoins des jeunes de la rue qui fréquentent le Centre de jour chez Pops, situé au centre-ville de Montréal. Il s'agit d'un des nombreux services offerts par l'organisme sans but lucratif Le Bon Dieu dans la rue; il résulte d'une collaboration étroite entre cet organisme et le Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) de la Commission scolaire de Montréal. Le but premier de l'École de la rue est de permettre aux jeunes adultes qui le souhaitent de s'inscrire dans un processus d'insertion sociale par la voie des études. Ce processus permettra à certains jeunes adultes d'acquérir les préalables nécessaires à l'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles; pour d'autres, il s'agira d'obtenir un emploi, de quitter la rue et de trouver un logement, bref, de s'intégrer plus harmonieusement à la société tout en conservant leurs valeurs et leur propre identité.

Ceux et celles qui s'y inscrivent fréquentent déjà le centre de jour. Le recrutement se fait par le biais des organismes partenaires, par les intervenantes et les intervenants du centre de jour, mais surtout par le bouche-à-oreille entre jeunes de la rue, ce qui est considéré comme un signe d'appréciation du service. Les intervenantes et les intervenants du centre de jour effectuent également une



présélection des jeunes adultes en vérifiant leur degré d'intérêt et d'engagement, de façon à éviter des échecs prévisibles et potentiellement dévastateurs. À l'entrée en formation, chaque jeune adulte passe un test de classement pour évaluer son niveau scolaire; par la suite, il y a une période d'adaptation de quelques semaines en classe pour constater, au quotidien, l'engagement du jeune adulte. Ce n'est qu'après cette période que le plan de formation est établi entre ce dernier et la conseillère en formation. Le plan de formation établit, outre les objectifs scolaires, des objectifs plus larges liés aux conditions mêmes de l'itinérance (alcoolisme, violence, prostitution, etc.). Le suivi et l'adaptation du plan de formation se font au quotidien et au moyen de rencontres bimensuelles entre les enseignantes et enseignants et les intervenantes et intervenants du centre de jour.

Les personnes qui fréquentent l'école sont des jeunes de la rue, tant des garçons que des filles; quelques-uns habitent un logement, les autres sont itinérants. Plusieurs travaillent à temps partiel dans des domaines souvent illicites (lavage de pare-brise [*squeegee*], prostitution). Certains ont de jeunes enfants; plusieurs possèdent des animaux auxquels ils sont très attachés. Ces jeunes adultes possèdent de grandes capacités de créativité qui témoignent de leur révolte contre la société et qu'ils expriment à travers des dessins, des poèmes, des graffitis et des sculptures. Un des défis, pour ces jeunes, consiste à accepter de sortir de la marginalité sans perdre leur individualité.

L'École de la rue est intégrée harmonieusement aux autres services du centre de jour. Une quarantaine de jeunes y sont inscrits chaque année. On insiste fortement sur leur assiduité en classe, soit cinq heures par jour, du lundi au jeudi. Malgré ces exigences, les intervenantes et les intervenants jugent la participation très bonne, compte tenu des conditions précaires dans lesquelles vivent les jeunes de la rue. Selon la personne responsable, cette situation est due, d'une part, à l'impression qu'ont ces derniers que ce lieu « n'est pas une école » et, d'autre part, aux qualités humaines, à l'engagement et à la grande disponibilité des enseignantes et enseignants, qui sont les mêmes depuis 1998.

Le défi, pour ces derniers, consiste à côtoyer jour après jour la souffrance et la misère de ces jeunes adultes tout en conservant une écoute active et un équilibre personnel. Il leur faut aussi constamment maintenir un cadre adéquat et authentique qui favorise les apprentissages scolaires, malgré tous les problèmes que vivent les jeunes adultes. La continuité de l'équipe en place constitue également un facteur de succès. Par ailleurs, notons que les jeunes adultes bénéficient d'un accompagnement constant, soit avec les enseignantes et les enseignants, pour régler leurs problèmes liés à l'apprentissage, soit avec les intervenantes ou les intervenants qui travaillent à temps plein au centre de jour, pour discuter de tous les aspects liés à la survie quotidienne (santé mentale et physique, prostitution, toxicomanie, alimentation, accès au logement, etc.).

La qualité du partenariat établi entre Le Bon Dieu dans la rue et le CREP semble aussi contribuer au succès de l'École de la rue. En effet, tous les aspects liés à son fonctionnement sont discutés conjointement et font partie d'une entente signée; les enseignantes et enseignants sont d'ailleurs intégrés aux rencontres de l'équipe du centre de jour.

Bref, le succès de l'École semble principalement dû, selon le directeur adjoint du CREP, à la crédibilité de l'organisme communautaire qui intervient auprès des jeunes de la rue, à l'intégration harmonieuse de l'École de la rue dans un milieu accueillant qui répond aux autres besoins des jeunes adultes, aux qualités humaines et professionnelles des enseignantes et des enseignants et de l'équipe du centre de jour ainsi qu'à la qualité du partenariat et au respect mutuel du rôle joué par chaque partenaire.

Enfin, le succès de la démarche de formation dépend également des possibilités, pour les jeunes adultes, de poursuivre leurs études par la suite. Cette transition vers d'autres établissements peut être difficile pour les jeunes de la rue et se solder par un abandon. Afin d'éviter ce résultat, le personnel du CREP travaille à élaborer des protocoles avec d'autres centres de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour faciliter l'accueil et l'intégration de certains jeunes de la rue qui veulent terminer leur secondaire et obtenir leur diplôme.

Notons par ailleurs que l'École de la rue n'est qu'un des deux projets éducatifs offerts par le CREP en collaboration avec l'organisme Le Bon Dieu dans la rue. En effet, le CREP offre aussi aux jeunes de la rue un service de première ligne en intégration socioprofessionnelle, axé sur la réintégration du marché du travail, et qui comprend notamment la supervision et l'évaluation d'une vingtaine de jeunes sur des plateaux de travail au sein de l'organisme (commis d'entrepôt, préposé à l'entretien, aide-chauffeur, aide-cuisinier, aide-technicien en salle d'art, salle de musique et salle d'informatique). Un jeune adulte peut, après discussion avec les intervenantes et les intervenants, changer de service éducatif, selon ses besoins ou ses capacités.

<b>Personne responsable</b>	<p><i>NADINE SCHMITT</i> Intervenante sociale responsable du projet Centre Le Parcours, Commission scolaire du Pays-des-Bleuets Tél. : (418) 276-3445, poste 226 Courriel : <a href="mailto:schmittn@cspaysbleuets.qc.ca">schmittn@cspaysbleuets.qc.ca</a></p>
<b>Objectif</b>	Offrir une formation accessible et sur mesure aux jeunes mères pour qu'elles puissent reprendre leurs études.
<b>Contenu de formation</b>	Français, mathématique et compétences parentales (ces cours se donnent en groupe fermé; les autres cours sont donnés avec les autres élèves du centre Le Parcours)
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgée entre 16 et 25 ans;</li> <li>■ Être prestataire de l'assurance-emploi, de l'assistance emploi ou sans revenu;</li> <li>■ Avoir un enfant ou être enceinte.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	Entre 15 et 20.
<b>Composition de l'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 enseignantes à temps partiel;</li> <li>■ 1 intervenante sociale 10 heures par semaine</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, secteur de la formation générale des adultes.
<b>Partenaires actifs</b>	Centre local d'emploi, Centre local de services communautaires et Carrefour jeunesse emploi, réunis avec la commission scolaire dans un comité conjoint pour le suivi du projet.
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Approche par thèmes (surtout dans le cas des cours sur les compétences parentales).</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Suivi par l'intervenante sociale qui est toujours sur place et qui adapte sa tâche en fonction des besoins.
<b>Sources de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Commission scolaire, secteur adultes;</li> <li>■ Emploi-Québec, projet Ma place au soleil;</li> <li>■ Fonds Jeunesse.</li> </ul>
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Allocations directes aux jeunes inscrits à l'assistance emploi;</li> <li>■ Financement du transport et du service de garde;</li> <li>■ Organisation d'un système de covoiturage entre les jeunes filles.</li> </ul>



FICHE N° 2 « RACCROCHE-MAMAN »	
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Au centre Le Parcours : bibliothèque, activités culturelles et sportives, orientation scolaire et professionnelle. Services particuliers pour les jeunes mères : cuisine collective, suivi psychosocial et autres.
<b>Début du service</b>	Janvier 2002.
<b>Durée des formations</b>	Variable.
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée variable, surtout en septembre et janvier.
<b>Horaire</b>	De septembre à juin, 27,5 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 15 h 45.

Le service Raccroche-Maman a été mis sur pied en janvier 2002 pour offrir une formation adaptée aux jeunes filles enceintes et aux jeunes mères, afin qu'elles puissent persévérer dans leurs études et décrocher leur diplôme d'études secondaires. Les jeunes filles admises au programme sont sans revenu, prestataires de l'assistance emploi ou de l'assurance-emploi. En général, elles sont âgées de 18 à 25 ans, selon les normes du programme Ma place au soleil, mis de l'avant par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. À l'occasion, on accepte également des jeunes filles de moins de 18 ans qui fonctionneraient mieux dans le cadre offert à l'éducation des adultes que dans celui d'une polyvalente.

Le recrutement se fait principalement par des intervenantes et intervenants du Centre local d'emploi (CLE), du Centre local de services communautaires (CLSC) et du Carrefour jeunesse emploi (CJE), qui sont les partenaires du projet et qui forment avec la commission scolaire le comité de suivi. Des rencontres de sensibilisation sont également organisées auprès des autres ressources du milieu pour promouvoir le service Raccroche-Maman. On utilise également les services de la télévision communautaire, les journaux locaux ainsi qu'un dépliant promotionnel conçu à cet effet; le bouche-à-oreille entre les jeunes filles constitue aussi un moyen de recrutement.

Lors de l'inscription, le conseiller d'orientation fait un bilan des acquis et fixe, en accord avec la jeune fille, son plan de formation, qui est revu au besoin. Il n'y a pas d'entente écrite à laquelle chacune doit se conformer; on détermine plutôt avec les jeunes filles les règles à suivre : assurer une participation active aux cours, adopter des habitudes de vie propices à l'apprentissage (par exemple : pas de consommation de drogue ou d'alcool) et se donner mutuellement du soutien, dans le respect et la confidentialité.

Les jeunes filles qui fréquentent le service ont en moyenne 20 ans, sont enceintes ou ont de un à trois enfants. Selon la personne responsable, elles sont pour la plupart issues de familles dysfonctionnelles et ont connu des problèmes scolaires depuis leur primaire. Elles vivent souvent plusieurs problèmes (d'argent, de couple, de violence); elles sont en général fragiles au plan personnel et interpersonnel et manquent beaucoup d'estime de soi. Par contre, elles manifestent beaucoup de détermination pour se sortir de leur situation problématique.

La formation est donnée au Centre d'éducation des adultes Le Parcours, où elles bénéficient des services de la bibliothèque, de la cantine et des activités culturelles. En outre, et cela semble un aspect important de la réussite du projet, les jeunes filles disposent d'un local réservé où elles assistent aux cours de mathématique et de français mais aussi aux ateliers sur les compétences parentales, à raison de cinq heures par semaine. Ce local, décoré de photographies de leurs enfants, leur permet de se retrouver et d'acquérir un sentiment d'appartenance au groupe. Les jeunes mères suivent aussi des cours de cuisine offerts en collaboration avec un organisme en sécurité alimentaire.

<10

La participation des jeunes filles au service de formation est inégale. Certaines, plus autonomes et bien organisées au plan de leur vie quotidienne, sont très assidues. D'autres connaissent des problèmes de persévérance qui sont principalement dus à la précarité de leurs conditions de vie et à un sens des responsabilités moins développé.

L'équipe qui travaille avec les jeunes filles est composée de trois femmes, ce qui semble être un aspect très important. Ce sont deux enseignantes à temps partiel (mathématiques et français) et une intervenante-ressource qui assure le suivi psychosocial, le recrutement et la coordination du projet. Même si cette dernière ne dispose en principe que de dix heures par semaine, le fait qu'elle soit à temps plein au centre Le Parcours et que son bureau soit situé en face du local des jeunes filles lui permet d'adapter son horaire aux besoins et aux diverses situations. L'accompagnement fourni aux jeunes filles touche de multiples aspects (alimentation, logement, ressources financières), mais il vise surtout le soutien au plan personnel (relations amoureuses, liens avec les enfants, problèmes affectifs), ce dont elles semblent avoir davantage besoin. D'ailleurs, on garde contact avec les anciennes étudiantes en les invitant au souper de fin d'année ou en les accueillant lors de visites spontanées. Ce contact contribuerait avantageusement au fait que les jeunes filles se sentent appuyées dans leur démarche.

L'équipe de travail doit faire preuve de beaucoup de souplesse et conserver une attitude positive devant les nombreux problèmes auxquels font face les jeunes filles. Il faut aussi faire preuve de beaucoup d'imagination pour les intéresser et

les garder motivées dans leurs études. Par ailleurs, la personne responsable travaille activement à mettre les jeunes filles en lien avec les ressources pertinentes du milieu pour les aider à se créer un réseau d'aide dans la communauté.

Le comité de suivi de Raccroche-Maman, qui se réunit tous les deux mois, semble un élément positif concourant à la réussite du projet : les huit personnes qui en font partie représentent les quatre organismes partenaires. Le fait que le directeur du centre d'éducation des adultes y assiste contribue à garantir le développement et la continuité du service. Ensemble, les partenaires échangent et prennent des décisions concernant la référence et le recrutement des jeunes filles, le fonctionnement du service, le suivi de la clientèle, de même que l'évaluation globale du service.

Bref, le service semble répondre à un besoin dans la communauté, mais le recrutement et la persévérance des jeunes filles représentent un défi majeur. La formule du groupe fermé et du local réservé semble avoir un impact positif pour assurer la persévérance en permettant le développement d'un réseau d'entraide et d'un contexte d'apprentissage convivial, voire familial. L'engagement des partenaires semble aussi être un atout pour assurer la survie du service.

Par ailleurs, on constate qu'il y a plusieurs obstacles à surmonter pour motiver les jeunes filles les moins scolarisées à reprendre leurs études. Il faudrait, selon la responsable du projet, leur offrir une formation adaptée qui tienne autant compte de l'acquisition des matières scolaires que du développement personnel et social. Les conditions pratiques sont également très importantes pour faciliter la participation scolaire des jeunes mères, comme l'accès à des services de garde ou à des services de transport, ce qui n'est pas toujours assuré. Éventuellement, les partenaires souhaitent mettre en place des conditions plus favorables à la participation des jeunes filles.

<b>Personne responsable</b>	<i>MONIQUE DELISLE</i> Conseillère pédagogique responsable du projet Centre La Croisée, Commission scolaire de Portneuf 312, rue de l'Église, Donnacona <b>Tél. : (418) 285-5018</b> Courriel : <a href="mailto:moniqued@cspportneuf.qc.ca">moniqued@cspportneuf.qc.ca</a>
<b>Objectif</b>	Atteindre une population éloignée du marché du travail, lui donner une expérience de travail et, graduellement, le goût de retourner aux études.
<b>Contenu de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Services d'insertion socioprofessionnelle;</li> <li>■ Premier et deuxième cycles du secondaire;</li> <li>■ Cours de français;</li> <li>■ Cours de mathématique;</li> <li>■ Anglais langue seconde;</li> <li>■ Plateaux de travail de deux à cinq jours.</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	Être âgé de 16 ans ou plus au 30 juin.
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	20
<b>Composition de l'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 enseignantes : 1 à temps plein sur les plateaux de travail et 1 à temps partiel pour la journée ISP au centre;</li> <li>■ 1 conseillère pédagogique à temps partiel, responsable du projet.</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	Commission scolaire de Portneuf, secteur de la formation générale des adultes.
<b>Partenaires actifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Centre local d'emploi (entente pour le transport);</li> <li>■ Municipalités et organismes sans but lucratif pour les plateaux de travail et stages.</li> </ul>
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Approche par thèmes et par projets.</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Suivi personnalisé en tout temps par l'enseignante à temps plein présente sur les plateaux de travail.
<b>Source de financement</b>	Commission scolaire, secteur adultes.
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	Transport et service de garde payés par Emploi-Québec.
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Services offerts à l'école secondaire : bibliothèque, cafétéria, activités sportives et culturelles, journal étudiant.
<b>Début du service</b>	Septembre 2001.
<b>Durée des formations</b>	Variable (en moyenne 2 sessions).
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée variable (moments forts en septembre et janvier).
<b>Horaire</b>	Temps plein ou temps partiel, formule alternance travail-études.

Le but du programme Les travailleurs du patrimoine vise la diminution du décrochage scolaire en permettant à une population, en majorité des jeunes adultes, d'acquiescer une expérience de travail et de se donner des buts professionnels en touchant divers métiers semi-spécialisés, et ce, afin d'éveiller leur intérêt pour un éventuel retour aux études. Il n'y a pas de limite d'âge pour avoir accès au programme, sinon d'être âgé de 16 ans ou plus au 30 juin. Près de 80 % de ceux et de celles qui y participent chaque année ont moins de 21 ans. Il n'y a pas de critères particuliers pour être admis à ce programme.

Le programme Les Travailleurs du patrimoine faisait initialement partie des programmes offerts par le Centre local d'emploi (CLE) mais, depuis 2001, il a été placé sous la responsabilité de la commission scolaire. Il est principalement offert par le biais des services d'insertion socioprofessionnelle (SIS). Pour la commission scolaire, il s'agit non pas d'un programme terminal, mais bien d'une étape pouvant mener à une reprise éventuelle des études en formation générale ou professionnelle.

Les personnes qui sont dirigées vers le programme sont recrutées par les CLE, les Carrefour jeunesse emploi (CJE) et par les enseignantes et enseignants de l'éducation des adultes ou des polyvalentes. Le profil de formation est établi par le jeune adulte et la conseillère pédagogique. On vérifie alors les objectifs professionnels et l'intérêt éventuel pour un retour aux études en formation générale. Les personnes qui participent au programme signent un contrat qui stipule les règles à suivre (respect de l'horaire, assiduité, respect des personnes).

Le contenu de la formation est axé principalement sur l'emploi (recherche d'emploi, cours «bilan et choix professionnels», attitude et comportement au travail), bien qu'on y retrouve aussi un peu de français, d'anglais et de mathématique. On offre des stages en milieu de travail et une série de plateaux de travail variant entre deux et cinq jours dans divers travaux manuels semi-spécialisés. Les jeunes adultes peuvent, par exemple, choisir de faire des stages ou des plateaux de travail dans des domaines qui les intéressent particulièrement. La formation est donc donnée une journée par semaine au centre d'éducation des adultes et le reste en milieu de travail. Comme on veut favoriser l'insertion en emploi, la formation peut être suivie à temps plein ou à temps partiel et on accepte les formules alternance travail-études.

Les participants sont en majorité de jeunes adultes sans emploi, tant des garçons que des filles, qui sont peu scolarisés (premier cycle du secondaire) et qui ont connu un parcours scolaire difficile. La plupart demeurent encore chez leurs parents. Même s'ils manifestent de l'impatience et éprouvent des difficultés dans les relations interpersonnelles (communication, travail d'équipe), ils sont malgré tout très tenaces et assidus dans leur formation. Selon la personne responsable, cette participation est principalement due à l'accompagnement constant de la formatrice responsable des stages et des plateaux de travail.



L'équipe du programme Les travailleurs du patrimoine est composée d'une intervenante à temps plein sur les plateaux de travail, d'une enseignante à temps partiel qui prend en charge la journée « ISP » (insertion socioprofessionnelle) au centre d'éducation des adultes et de la conseillère pédagogique responsable du projet. À chaque année, le défi de l'équipe de travail consiste d'abord à faire le recrutement afin de garantir la survie du programme. De plus, il faut assurer le suivi et l'accompagnement des jeunes adultes dans leurs multiples démarches pendant les stages et sur les plateaux de travail. Enfin, il faut trouver, auprès des municipalités et des organismes sans but lucratif, des plateaux de travail suffisamment formateurs, comprenant des tâches bien précises.

L'accompagnement est assuré par l'intervenante responsable des plateaux de travail. Elle répond à divers problèmes et besoins qui touchent principalement la survie financière et les tensions avec la famille. Les jeunes adultes qui participent au programme et qui sont admissibles aux mesures d'Emploi-Québec bénéficient d'une allocation directe ainsi que d'un soutien pour le transport (système de covoiturage) et d'un service de garde, s'il y a lieu. La formation des jeunes adultes dans le cadre du programme dure en moyenne un an; par la suite, on les oriente vers la formation générale, vers la formation professionnelle ou vers le marché du travail. Lorsqu'il y a poursuite des études, on assure un suivi par le biais de la conseillère pédagogique, qui voit à la transition et favorise la persévérance des jeunes adultes.

Bref, ce service répond bien aux besoins des jeunes adultes moins scolarisés pour leur redonner graduellement confiance dans leurs capacités professionnelles et scolaires. Les principales conditions de succès d'un tel programme sont la stabilité et la collaboration entre les membres de l'équipe de travail, les qualités professionnelles et personnelles de l'intervenante qui assure le suivi auprès des jeunes adultes, le soutien de la direction et la qualité de la collaboration avec les CLE et les CJE.

Il demeure qu'un des défis consiste à assurer de bonnes conditions pour soutenir la participation; actuellement, le transport demeure un obstacle à cet égard. Par ailleurs, la transition réussie vers la formation générale et la formation professionnelle constitue un autre défi, puisque les jeunes adultes n'y retrouvent pas, en général, un accompagnement aussi serré que celui dont ils ont bénéficié lors de leur passage au programme Les Travailleurs du patrimoine.



<b>Personne responsable</b>	<p><i>SYLVAIN GOUDREAU</i>          Conseiller responsable du programme          Commission scolaire des Draveurs          15, boul. Gréber, bureau 102, Gatineau  <b>Tél. : (819) 243-1595</b>, poste 61510          Courriel : <a href="mailto:sylvaingoudreau@cldraveurs.qc.ca">sylvaingoudreau@cldraveurs.qc.ca</a></p>
<b>Objectif</b>	<p>Lutter contre le décrochage scolaire des 16-24 ans en mettant en place un service pragmatique et proactif pour les atteindre plus efficacement et les accompagner dans leur retour aux études. Le service est donc offert avant l'inscription dans l'un des programmes de l'éducation des adultes. Il s'agit en fait d'un tremplin où le jeune adulte est accompagné dans sa prise de décision et dans l'établissement de conditions favorables à son succès académique.</p>
<b>Contenu de formation</b>	<p>Les services offerts en formation générale ou professionnelle à la commission scolaire ou dans la région.</p>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgé de 16 à 24 ans (flexibilité quant à l'âge maximal);</li> <li>■ Ne plus fréquenter l'école ou être sur le point de décrocher;</li> <li>■ Ne pas avoir de premier diplôme de niveau secondaire.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	<p>Depuis février 2001, au-delà de 600 jeunes adultes sont retournés aux études.</p>
<b>Composition de l'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 conseiller à temps plein;</li> <li>■ 1 conseiller d'orientation à temps plein;</li> <li>■ 1 secrétaire;</li> <li>■ 1 agente de recrutement;</li> <li>■ des stagiaires de niveau universitaire ou collégial.</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	<p>Commission scolaire des Draveurs, formation générale des adultes.</p>
<b>Partenaires actifs</b>	<p>Plusieurs ententes importantes avec divers organismes communautaires ou avec le Centre local d'emploi pour le recrutement et l'accompagnement des jeunes adultes.</p>
<b>Accompagnement</b>	<p>Suivi par le conseiller responsable du service qui œuvre à temps plein, sur rendez-vous ou par téléphone; les délais sont très courts pour obtenir une rencontre.</p>
<b>Sources de financement</b>	<p>Commission scolaire des Draveurs et autres sources ponctuelles : Microcell (site Internet); Emploi-Québec (projet de mentorat).</p>

<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	Selon les ententes avec les organismes de la communauté.
<b>Début du service</b>	Février 2001.
<b>Durée des formations</b>	Variable.
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée continue et sortie variable.
<b>Horaire</b>	Variable selon les besoins des jeunes adultes (possibilités d'alternance travail-études).
<b>Pour en savoir plus...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Site Internet : <a href="http://www.larelancescolaire.com">www.larelancescolaire.com</a> (site Internet en construction; sera lancé en décembre 2003);</li> <li>■ Feuillet de renseignement disponible sur demande.</li> </ul>

&lt;16

Créée en février 2001, la Relance scolaire est un service d'accueil, d'accompagnement et de référence pour les jeunes adultes décrocheurs âgés de 16 à 24 ans. Compte tenu du taux élevé de décrochage des jeunes adultes, tant dans les écoles secondaires que dans les centres d'éducation des adultes, la commission scolaire a mis sur pied un service particulier pour les 16-24 ans afin de les atteindre plus efficacement et de les accompagner dans leur démarche de formation et d'insertion dans la communauté.

Sur le territoire de la commission scolaire, on vise à atteindre tous les jeunes adultes qui sont non diplômés (diplôme d'études secondaires [DES], attestation de formation professionnelle [AFP] ou diplôme d'études professionnelles [DEP]) et qui ne sont plus aux études, ou encore qui sont sur le point de quitter l'école secondaire. Pour ce faire, un système informatisé a été mis en place et permet de relancer systématiquement tous les jeunes adultes qui sont dans cette situation. À chaque personne correspond une fiche informatisée qui contient diverses informations (meilleures notes, dossier scolaire, participation à des activités parascolaires, intérêts artistiques ou sportifs, situation d'emploi, date du départ de l'école, si le jeune adulte a ou non des enfants, etc.) et qui permet de communiquer avec chaque jeune adulte de façon personnalisée avec des offres qui correspondent à sa situation (par exemple, communiquer uniquement avec les jeunes mères pour leur offrir un service adapté).

Lors du premier contact téléphonique, si le jeune adulte est intéressé, on lui offre un rendez-vous pour évaluer sa situation et l'aider dans sa démarche. Il doit à ce moment signer un consentement à recevoir les services et à autoriser la divulgation de renseignements personnels. Cette première rencontre peut durer deux heures et elle permet également de mettre à jour ou d'enrichir la fiche

informatisée. Selon les besoins et la situation du jeune adulte, on l'aide à s'orienter vers un centre de formation générale ou de formation professionnelle, ou encore on le dirige vers des organismes qui l'aideront en matière d'emploi, de logement, de loisirs, etc. Ces premiers contacts ne mèneront pas nécessairement à un retour immédiat aux études, mais ils permettront de créer un lien significatif avec le jeune adulte et de suivre ou de revoir sa situation dans les mois à venir. La Relance scolaire fournit un accompagnement à ceux et celles qui choisissent de reprendre leurs études pour assurer la transition auprès des intervenants du centre de formation dans lequel ils s'inscrivent.

Le système informatisé contient quelque 1 500 dossiers et est mis à jour quatre fois par année. Sur les jeunes adultes recensés, 60 % environ sont des garçons, 42 % sont sans emploi et les trois quarts vivent encore avec leurs parents. Selon l'ensemble des entrevues réalisées depuis la création du programme, les jeunes se sentent dévalorisés à cause de leurs échecs scolaires, ils ont de la difficulté à accepter les contraintes inhérentes au cadre scolaire, ils vivent beaucoup de conflits familiaux et sont très attirés par le marché du travail. En contrepartie, ils possèdent souvent beaucoup de compétences aux plans manuel ou artistique et ils semblent mieux apprendre dans l'action.

L'équipe de la Relance scolaire est composée de quatre personnes à temps plein : un conseiller responsable, une conseillère d'orientation, une agente de recrutement et une secrétaire. À l'équipe se joignent des étudiants stagiaires de niveau collégial ou universitaire. Les bureaux sont situés dans un des centres d'éducation des adultes de la commission scolaire, à proximité des bureaux d'accueil et de référence; cela semble important, selon la personne responsable, compte tenu des tâches complémentaires entre les deux services. Le défi de l'équipe est de réaliser son mandat sans dédoubler les services déjà offerts dans les centres et de jeter des ponts entre les services éducatifs et tous les autres services offerts par la communauté.

Le partenariat avec les organismes du milieu constitue une part importante du travail de l'équipe de la Relance scolaire. D'une part, on organise des rencontres d'information pour faire connaître les services de formation aux adultes et, d'autre part, on aide à mettre en place des services qui pourraient aider de jeunes adultes à persévérer dans leur formation. Chaque entente est différente selon la mission de l'organisme. À titre d'exemple, la Relance scolaire a collaboré avec l'organisme Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Outaouais afin de créer un nouveau service invitant les diplômés à devenir parrains ou mentors de jeunes adultes non diplômés. Avec l'organisme Mon chez-nous, la Relance scolaire a contribué à réaliser un projet d'hébergement à prix modique comportant neuf logements destinés à de jeunes adultes raccrocheurs. D'autres collaborations du même type ont été mises en place avec des organismes de travail de rue, avec le Centre local d'emploi, avec le Carrefour jeunesse emploi ainsi qu'avec une entreprise en multimédia.

Le défi de la Relance scolaire est d'assurer la continuité et le financement du service et de consolider les acquis des premières années d'existence. Le succès du programme est attribué à la qualité et à la diversité des partenariats, à l'efficacité des moyens mis en place (dont le plus important est le fichier informatisé) et à l'approche proactive avec les jeunes adultes, qui vise l'autonomisation (*empowerment*) écosystémique et la mise en valeur des compétences.

D'ici la fin de l'année 2003, la Relance scolaire prépare le lancement d'un site Internet interactif qui complètera les services offerts. À plus long terme, on souhaite également contribuer à diversifier l'offre de service (par exemple, des programmes arts-études, sports-études ou des programmes à temps partiel) pour intéresser davantage de jeunes adultes.

<b>Personne responsable</b>	<b>ROGER BRAULT</b> Centre l'Accore, Châteauguay Commission scolaire des Grandes-Seigneuries Tél. : (450) 698-5080
<b>Objectif</b>	Offrir un service de formation plus encadré et plus adapté aux caractéristiques des jeunes adultes âgés entre 16 et 18 ans.
<b>Contenu de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Français, mathématique et anglais langue seconde;</li> <li>■ 5 heures par semaine d'activités d'orientation professionnelle et de préparation au marché du travail (les services de formation à l'intégration sociale, fusionnés avec le Volet 2).</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgé de 16 à 18 ans;</li> <li>■ Compétences scolaires équivalant au moins à celles du niveau présecondaire;</li> <li>■ Pour accéder au Volet 2, il faut avoir réussi les cours de français, de mathématique et d'anglais de deuxième secondaire;</li> <li>■ Être motivé et avoir une bonne attitude.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	50
<b>Composition de l'équipe de travail</b>	4 enseignants à temps plein, dont un responsable des stages et des activités hors centre.
<b>Organisme responsable</b>	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, formation générale des adultes.
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Approche coopérative;</li> <li>■ Ateliers d'enseignement en groupe;</li> <li>■ Approche par thèmes et par projets (pour les activités d'orientation professionnelle).</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Suivi personnalisé en tout temps avec les quatre intervenants à temps plein (chacun assume du tutorat et un suivi quotidien selon le besoin du jeune adulte).
<b>Source de financement</b>	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, secteur des adultes.
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Transport gratuit offert par la commission scolaire;</li> <li>■ Présence continue des enseignants durant la journée.</li> </ul>
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Au centre l'Accore : bibliothèque et gymnase (volleyball). Sur place : salle à dîner (repas communautaire pris avec les enseignants), tennis de table, billard, soccer sur table, radio étudiante.

<b>Début du service</b>	Septembre 1998.
<b>Durée des formations</b>	Variable.
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée continue et sortie variable.
<b>Horaire</b>	De septembre à juin, 25 heures par semaine, du lundi au vendredi.

Le 16 d'Abbotsford est un service spécialisé qui a été créé en 1998. Ce service voulait répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 16 à 18 ans qui quittaient le système scolaire après plusieurs échecs et qui avaient besoin de plus d'encadrement que celui offert à l'éducation des adultes. Les jeunes adultes admis au 16 d'Abbotsford doivent posséder des compétences scolaires équivalant au moins à celles du niveau présecondaire. Pour suivre le programme de Volet 2 (secteur des adultes), ils doivent avoir réussi les cours de français, d'anglais et de mathématique de deuxième secondaire. De plus, ceux qui sont admis doivent être motivés et avoir une attitude propice à l'apprentissage. Ils sont recrutés par le bouche-à-oreille, par un dépliant promotionnel conçu à cet effet et par des rencontres avec les étudiants à la polyvalente.

Le test de classement initial a été abandonné parce qu'il constituait un facteur de démotivation pour les jeunes adultes; il a été remplacé par l'instauration d'une période de mise à niveau qui leur permet de faire reconnaître rapidement ce qu'ils ont réussi à l'école secondaire. C'est une première forme de reconnaissance des acquis. Après cette période de mise à niveau qui permet d'établir le plan de formation, on rencontre chaque jeune adulte individuellement et on lui explique le fonctionnement du centre et les règles à suivre (assiduité, rendement scolaire, motivation). C'est par la suite, au fur et à mesure de sa formation, que l'étudiant, avec l'aide des enseignants, valide et modifie son profil de formation. Après une période d'accompagnement auprès des élèves pour préciser leurs intérêts et objectifs professionnels, on invitera certains jeunes pour qui c'est pertinent à passer un test d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) ou un test de développement général (TDG) pour leur permettre d'accéder plus rapidement à une formation professionnelle ou pour leur faciliter l'accès au marché du travail.

Les jeunes adultes qui fréquentent le centre sont presque tous des garçons, qui demeurent pour la plupart chez leurs parents. Si environ le tiers des jeunes travaillent à temps partiel, les intervenantes et intervenants du projet négocient énormément avec eux pour que ce temps de travail ne dépasse pas 20 heures par semaine, afin de ne pas nuire à leurs études. Selon l'organisme, la moitié des jeunes adultes qui fréquentent le service manifeste divers problèmes de comportement; l'autre moitié n'a pas pu prendre sa place dans le système

scolaire, ayant eu trop de difficultés familiales et d'apprentissage. La majorité d'entre eux ont cette forme de pensée magique qui leur permet de croire au succès rapide et sans effort. Cependant, ils manifestent beaucoup de courage face à toutes les difficultés qu'ils rencontrent.

La formation est axée sur l'intégration au marché du travail, au moyen des programmes jumelés du Volet 2 et de services de formation à l'intégration sociale (SFIS). Outre les matières de base (français, anglais et mathématique), on offre cinq heures par semaine d'activités d'orientation professionnelle et de communication : connaissance du marché du travail, stages, rencontres avec des personnalités dans leur domaine de travail, visites de lieux de travail ou de centres de formation professionnelle, activités de type « Génies en herbe », échecs, etc. De plus, le programme comprend une activité culinaire le matin et la possibilité de participer à des projets spéciaux (par exemple, un voyage de coopération internationale au Nicaragua d'une durée de deux semaines). Chaque mois, une activité méritas est organisée pour souligner l'assiduité et la participation des étudiants.

Le service est donné dans un immeuble appartenant à la commission scolaire, qui est attenant au centre d'éducation des adultes l'Accore. Cet immeuble est occupé uniquement par ces étudiants. On y trouve une salle à dîner où étudiants et enseignants partagent le repas, une salle comprenant une table de billard, de tennis et de soccer de table, de même qu'une radio étudiante. La bibliothèque et le gymnase sont situés dans le centre d'éducation des adultes; les jeunes vont au gymnase pratiquer le volley-ball deux fois par semaine.

À part les jeunes adultes qui participent au Volet 2 en alternance travail-études, la formation n'est offerte qu'à temps plein, car on estime qu'il serait trop long pour les étudiants de poursuivre des études à temps partiel. La personne interrogée juge que la participation est excellente, et qu'elle serait attribuable au dynamisme, à la rigueur et à la présence constante des enseignantes et des enseignants, ainsi qu'au nombre d'activités (sportives et de loisirs) offertes en dehors des cours.

L'équipe est constituée de quatre enseignants à temps plein dont un responsable des stages, des activités et des projets spéciaux. Une conseillère d'orientation se joint également à l'équipe trois heures par semaine. Le défi de l'équipe est l'adaptation constante du service à la réalité des jeunes adultes et à leurs problèmes. Il faut également trouver la juste mesure entre l'ouverture et la rigueur, car, selon le responsable de l'organisme, cette clientèle a besoin d'encadrement. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'on ne tolère qu'un maximum de cinq heures d'absence par mois et qu'il y a eu mise en place d'une politique de suspension pour contrer l'absentéisme ou les manquements trop fréquents aux règles.



Compte tenu surtout de l'âge de la clientèle, le service de formation entretient peu de liens de partenariat avec les organismes du milieu. Par contre, le personnel travaille beaucoup en collaboration avec les parents. Chaque intervenant est tuteur d'un groupe de jeunes adultes; on planifie des rencontres individuelles selon les besoins de l'étudiant ou de l'enseignant. Ce tutorat est très important pour préciser le projet de formation, discuter de relations interpersonnelles, aider les jeunes à faire face à des conflits, etc. Mentionnons également que les jeunes adultes bénéficient d'un système de transport par autobus offert par la commission scolaire, ce qui semble très important pour assurer leur participation.

Bref, le succès du service serait attribuable au dynamisme des intervenantes et des intervenants, à la diversité des activités et des contenus offerts et au fait, pour les jeunes, d'être regroupés dans un petit centre accueillant où ils développent un fort sentiment d'appartenance. Le défi consiste justement à les aider à quitter sans heurt et à effectuer avec succès la transition vers des centres de formation aux adultes, où ils seront davantage autonomes et laissés à eux-mêmes.



<b>Personne responsable</b>	<p><i>JACQUES BIANKI</i>          Directeur du Centre 16-18 ans          Commission scolaire Marie-Victorin          274, rue Hubert, Greenfield Park          Tél. : (450) 671-4463, poste 273</p>
<b>Objectif</b>	Offrir aux jeunes adultes un lieu d'apprentissage adapté et différent à la fois du secteur jeunes et du secteur adultes.
<b>Contenu de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Services d'intégration socioprofessionnelle;</li> <li>■ Premier et deuxième cycles du secondaire;</li> <li>■ Préparation aux études secondaires;</li> <li>■ Français, mathématique, anglais langue seconde;</li> <li>■ Sciences physiques et biologie;</li> <li>■ Histoire;</li> <li>■ Option projet (pour réaliser des activités qui sortent du cadre scolaire régulier).</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgé de 16 à 18 ans (occasionnellement jusqu'à 20 ans);</li> <li>■ Compétences scolaires équivalentes au moins à celles de première secondaire;</li> <li>■ Être capable d'étudier à temps plein.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	Environ 225 le jour et 125 le soir.
<b>Composition de l'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 14 enseignants : 6 à temps plein et 8 à temps partiel (mais dont le pourcentage de la tâche équivaut presque à un temps plein);</li> <li>■ 1 technicien en loisir (60 % de la tâche);</li> <li>■ 1 intervenante-ressource en toxicomanie (80 % de la tâche);</li> <li>■ 1 technicienne en documentation (80 % de la tâche);</li> <li>■ 1 enseignant-ressource (orthopédagogie) (40 % de la tâche);</li> <li>■ 1 conseiller d'orientation à temps plein;</li> <li>■ 1 infirmière du Centre local de services communautaires un jour par semaine;</li> <li>■ 1 travailleur social du Centre local de services communautaires un jour par semaine;</li> <li>■ 1 travailleur de corridor du Bureau de consultation jeunesse un jour par semaine.</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	Commission scolaire Marie-Victorin, formation générale des adultes.
<b>Partenaires actifs</b>	Plusieurs collaborateurs (Centre local de services communautaires, service de police, Boîte à lettres de Longueuil, Carrefour Jeunesse emploi de Longueuil).

<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Approche coopérative;</li> <li>■ Enseignement magistral;</li> <li>■ Pédagogie par projets.</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Tous les intervenants du centre ont été formés en relation d'aide. Chaque groupe de 30 étudiants est suivi par un enseignant-tuteur. L'intervenante en toxicomanie agit également lors des situations de crise.
<b>Sources de financement</b>	Commission scolaire Marie-Victorin, secteur adultes; allocation du ministère de l'Éducation pour décrochage scolaire, Fonds Jeunesse.
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Cafétéria, bibliothèque et salle multimédia, hockey à l'aréna, café étudiant, journée semestrielle des méritants, bal des finissants pour tous ceux et celles qui quittent, beaucoup de sorties culturelles gratuites (musée, théâtre, voyages).
<b>Début du service</b>	1995
<b>Durée des formations</b>	Variable.
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée fixe en septembre et en janvier.
<b>Horaire</b>	De septembre à juin, à temps plein : le jour, du lundi au vendredi, 21 heures par semaine; le soir, du lundi au jeudi, 18,5 heures par semaine.
<b>Pour en savoir plus...</b>	<a href="http://educ.csmv.qc.ca/centre_1618">http://educ.csmv.qc.ca/centre_1618</a>

Le Centre 16-18 ans existe depuis 1995. Il a été fondé pour offrir aux jeunes adultes âgés de 16 à 18 ans un lieu d'apprentissage original, à la fois distinct du système des jeunes et du système des adultes. Les jeunes adultes qui y sont admis doivent avoir 16 ans au 30 juin, avoir des compétences scolaires équivalentes à celles de première secondaire et être disposés à étudier à temps plein. L'offre de service tient compte de l'encadrement serré que requièrent les jeunes adultes et du fait que le temps partiel ne semble pas être une voie motivante pour les peu scolarisés. Elle tient également compte des autres services offerts sur le territoire pour ne pas faire double emploi. Ainsi, les étudiants peu ou pas à l'aise avec l'écrit reçoivent plutôt des services à la Boîte à lettres de Longueuil et on offre un programme alternance travail-études dans un autre centre de formation.

Les jeunes adultes sont dirigés au Centre par les directions des écoles secondaires et par la publicité générale des services aux adultes de la commission scolaire. À l'exception des étudiants qui viennent du secteur d'adaptation scolaire ou qui n'ont pas terminé leur première secondaire (ils doivent alors passer un test de classement), on reconnaît d'emblée aux autres le niveau correspondant à la dernière année qu'ils ont terminée et réussie à l'école secondaire. Quatre règles à respecter sont présentées lors de l'inscription : en plus de l'assiduité et du rendement scolaire, pas de violence physique ou verbale, pas de téléphone cellulaire, pas de drogue ni d'alcool. Un bris de ces règles entraîne la signature d'un contrat avec le jeune adulte. Si les manquements persistent, l'expulsion peut être envisagée. Tous les étudiants inscrits suivent d'abord une session d'intégration de quatre mois. Durant cette période très importante, il y a une mise à niveau en français et mathématique, une familiarisation avec des compétences d'ordre méthodologique, une initiation au travail coopératif et un travail au plan des attitudes favorisant la réussite scolaire. C'est aussi au cours de ce semestre que les jeunes adultes identifient et précisent leur plan de formation avec le conseiller d'orientation et au moyen de visites dans des centres de formation professionnelle.

La plupart des jeunes adultes qui fréquentent le service demeurent encore chez leurs parents et connaissent des problèmes d'ordre personnel et social. Selon un sondage réalisé auprès des étudiants, 60 % consomment de la drogue quatre fois et plus par semaine, 30 % ont des idées suicidaires et près de la moitié d'entre eux considèrent leur vie stressante. Notons aussi que plusieurs parents obligent leurs enfants à poursuivre leurs études sous peine de devoir quitter la maison familiale. Malgré leur jeune âge et des expériences de vie souvent douloureuses, on constate que ces jeunes adultes manifestent de la détermination dans leurs études et beaucoup de tolérance mutuelle entre eux, alors que plusieurs ont connu le rejet à l'école secondaire.

Près de 85 % des jeunes adultes qui fréquentent le Centre 16-18 ans le font en continuité avec le secteur des jeunes; ceux et celles qui ont déjà décroché sont plus difficiles à atteindre. Plusieurs étudiants travaillent à temps partiel, ce qui constitue un problème, car il n'y a pas d'entente avec les entreprises du milieu sur l'aménagement du temps travail-études.

Le Centre 16-18 ans offre la majorité des cours menant au diplôme d'études scolaires (DES) ou au diplôme d'études professionnelles (DEP), de même qu'au cégep, ainsi que les cours de préparation aux études postsecondaires (dans les options autres que sciences pures). On offre également un programme temporaire de huit semaines en insertion sociale qui vise à aider ceux qui sont aux prises avec des problèmes plus sérieux de comportement. Notons qu'environ 80 % des étudiants qui fréquentent le centre sont dans un cheminement qui mène à l'obtention d'un DEP.

Le centre est situé dans un immeuble entièrement consacré aux services offerts aux 16-18 ans. On y trouve une bibliothèque, une salle multimédia et une cafétéria. Les jeunes adultes participent à la décoration de leur environnement grâce à un concours de murales et à des activités annuelles de nettoyage et de récupération, tant à l'intérieur que dans l'entourage extérieur immédiat de l'école. Ils peuvent siéger au conseil étudiant et gérer une radio et un café étudiant. On organise également des joutes sportives (hockey, basket-ball) toutes les semaines et un budget de 10 000 \$ est consacré annuellement à la tenue de divers événements d'ordre culturel ou scientifique liés aux objectifs des cours (sorties au musée, théâtre, ferme biologique, visites d'écrivains, de bédéistes, etc.). À chaque semestre, il y a une journée des méritants au cours de laquelle on souligne les qualités de chaque étudiant de l'école. Enfin, un bal des finissants réunit tous les ans ceux et celles qui quittent le centre pour poursuivre leurs études ou pour intégrer le marché du travail.

26 L'équipe de travail est constituée de 14 enseignantes et enseignants, dont 6 sont permanents à temps plein (les autres ayant un pourcentage de la tâche avoisinant le temps plein). Y œuvrent également un conseiller d'orientation (temps plein), de même qu'un technicien en loisir (80 % de la tâche) et une intervenante en toxicomanie (60 % de la tâche). Un enseignant est aussi libéré à 40 % de sa tâche pour assurer un service d'orthopédagogie et une personne-ressource en documentation (80 % de la tâche) offre un soutien essentiel à la mise en place de la pédagogie par projets dans les classes. Par ailleurs, une collaboration avec le Centre local de services communautaires (CLSC) permet au centre de bénéficier sur place, une journée par semaine, des services d'une infirmière et d'un travailleur social. Les défis de l'équipe de travail sont les suivants : maintenir la détermination à faire réussir des jeunes adultes en difficulté scolaire, conserver une cohésion d'équipe et fonctionner avec un nombre d'étudiants qu'on considère trop élevé (30 au lieu de 25) en raison d'un manque de financement des ressources. Malgré tout, la participation des jeunes adultes au Centre 16-18 ans est bonne, ce que la direction attribue aux multiples services complémentaires auxquels ils ont accès sur place, grâce à une subvention du Fonds Jeunesse.

Chaque groupe de 30 étudiants est accompagné par un enseignant-tuteur, qui dispose d'une heure par semaine pour effectuer les suivis individuels. Lorsque les besoins dépassent l'écoute ou les problèmes liés à la formation, la personne-ressource en toxicomanie poursuit l'intervention; c'est elle qui est responsable de toutes les ressources complémentaires disponibles dans l'école et des liens avec la communauté. Notons que les enseignantes et les enseignants participent également chaque mois à une rencontre de deux heures trente minutes pour partager l'information concernant le suivi des étudiants.

Bref, le Centre 16-18 ans attribue sa réussite aux approches pédagogiques variées que les enseignantes et les enseignants utilisent (approches coopérative, par thèmes et par projets) qui diffèrent de l'enseignement individualisé qu'on retrouve à l'éducation aux adultes, à la présence essentielle des ressources complémentaires (santé, toxicomanie, travail social, loisir), à la session d'intégration pour les nouveaux élèves et à la croyance profonde de l'équipe de travail en l'éducabilité des jeunes adultes.

Le service de formation entretient des collaborations avec les organismes du milieu, dont le CLSC, le service de police, la Boîte à lettres et le Carrefour jeunesse emploi de Longueuil. Avec cet organisme, le Centre 16-18 ans vient notamment de mettre sur pied, à l'automne 2003, un nouveau service de formation hors centre adapté aux jeunes de la rue.



<b>Personne responsable</b>	<p><i>ANDRÉE ASSELIN</i> Conseillère pédagogique Commission scolaire de Laval 3730, boul. Lévesque Ouest Tél. : (450) 662-7000, poste 3111 Courriel : <a href="mailto:aasselin@cslaval.qc.ca">aasselin@cslaval.qc.ca</a></p>
<b>Objectif</b>	Sortir les jeunes mères de l'isolement et de leurs conditions de pauvreté en les aidant à reprendre leurs études secondaires.
<b>Contenu de formation</b>	<p>Premier et deuxième cycles du secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ français, mathématique, anglais langue seconde;</li> <li>■ biologie, sciences physiques, chimie, physique;</li> <li>■ informatique;</li> <li>■ éveil à l'écrit et relation parent-enfant (50 heures);</li> <li>■ ateliers libres (budget, contraception, relations, santé, etc.).</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgée de 16 à 25 ans;</li> <li>■ Être mère (priorité aux mères monoparentales);</li> <li>■ Être prestataire d'assistance emploi.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	Entre 25 et 30 jeunes mères.
<b>Composition de l'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 enseignantes à demi-temps;</li> <li>■ 1 personne-ressource à temps plein (suivi personnel et suivi pédagogique);</li> <li>■ 1 conseillère d'orientation (au besoin);</li> <li>■ 1 technicienne en développement social de la direction générale de la Sécurité du revenu pour le suivi et l'accompagnement;</li> <li>■ 1 conseillère en main d'œuvre d'Emploi-Québec pour le suivi du projet.</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	La commission scolaire de Laval en collaboration avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
<b>Partenaires actifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les centres locaux d'emploi (de la direction générale de la Sécurité du revenu et d'Emploi-Québec pour les références);</li> <li>■ Centres de la petite enfance et garderies (quelques places réservées en service de garde);</li> <li>■ Bureau de consultation jeunesse (souper-échanges hebdomadaire offert aux jeunes mères et activités au Centre d'éducation des adultes Les Berges);</li> <li>■ Centres locaux de services communautaires (les quatre du territoire : références et activités au Centre);</li> <li>■ Carrefour jeunesse emploi (élaboration du profil professionnel selon les besoins).</li> </ul>

<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé pour les matières académiques;</li> <li>■ Ateliers de compétences parentales.</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Suivi personnalisé assuré en tout temps par la conseillère pédagogique.
<b>Sources de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Commission scolaire de Laval, secteur adultes;</li> <li>■ Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, module Emploi-Québec.</li> </ul>
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Allocation d'aide à l'emploi versée directement à la participante par Emploi-Québec;</li> <li>■ Paiement du matériel nécessaire à la formation et des frais scolaires par Emploi-Québec;</li> <li>■ Remboursement des frais de garde à la participante;</li> <li>■ Paiement du transport.</li> </ul>
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	<p>Au centre des adultes Les Berges, pour tous les adultes : petite cafétéria, gymnase, activités culturelles, ateliers de discussion et conférences, sorties et fêtes.</p> <p>Activités exclusives au projet Ma place au soleil : ateliers, activités et sorties avec les enfants.</p>
<b>Début du service</b>	Octobre 2000.
<b>Durée des formations</b>	Variable (en moyenne un an et demi).
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrées variables selon les places disponibles.
<b>Horaire</b>	D'août à juin, 25 heures par semaine, du lundi au vendredi.

La Commission scolaire de Laval offre depuis trois ans, en collaboration avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, le projet Ma place au soleil qui vise essentiellement à sortir les jeunes mères de l'isolement et de la dépendance en les aidant à reprendre leurs études. L'approche vise à réduire l'incidence de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en favorisant la formation diplômée comme outil privilégié d'intégration en emploi et d'insertion sociale durables, et combine à cette fin une intervention active auprès des jeunes mamans et une action préventive auprès des enfants. Les jeunes filles admises au programme doivent être âgées de 16 à 25 ans et être inscrites à l'assurance emploi ou à l'assistance emploi. Elles y sont surtout dirigées par les agentes et les agents d'un centre local d'emploi (CLE), mais aussi par la publicité générale de l'éducation des adultes de la commission scolaire et par les travailleurs sociaux d'un Centre local de services communautaires (CLSC).



Le centre de formation des adultes reconnaît les acquis scolaires des jeunes filles qui viennent du secteur régulier du secondaire. Les jeunes filles peuvent consulter la conseillère en formation scolaire pour modifier leurs objectifs de formation. Les objectifs poursuivis par les étudiantes mènent, pour la plupart, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles (DEP), du diplôme d'études secondaires (DES) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC); ce qui est en accord avec les visées d'Emploi-Québec. À la commission scolaire, il est possible de choisir d'autres options menant, par exemple, au diplôme d'études collégiales (DEC).

En moyenne, les jeunes mères qui fréquentent le service sont âgées d'environ 22 ans et ont laissé leurs études depuis un certain temps. Elles ont deux enfants ou plus; de fait, dans le groupe actif en avril 2002, pour 27 jeunes mères, on comptait 36 enfants âgés de 1 à 9 ans. La formation de la plupart d'entre elles est de niveau du deuxième cycle du secondaire. Elles sont aux prises avec une série de difficultés : problèmes de santé personnels ou chez leurs enfants, problèmes avec le conjoint ou l'ex-conjoint, manque de ressources financières. Selon la personne responsable, elles manifestent beaucoup d'insécurité et de dépendance affective et entretiennent une forme de pensée magique face aux façons de régler les problèmes. Bien qu'il soit difficile de concilier vie personnelle, vie familiale et études, la majorité des jeunes mères se montrent déterminées à s'en sortir.

Elles ont accès à tous les cours menant soit au DES, soit aux préalables au DEP. Le projet Ma place au soleil offre aussi 50 heures d'ateliers créditées en compétences parentales comprenant la relation parent-enfant et l'éveil à l'écrit. Enfin, elles peuvent assister, durant les heures d'étude, à des ateliers libres portant sur des sujets variés comme le budget, la santé, les relations de couple, la contraception et l'estime de soi, dont la plupart sont animés par des spécialistes en la matière.

La formation, dans le cadre du projet Ma place au soleil, se donne au Centre d'éducation des adultes Les Berges de la Commission scolaire de Laval, qui accueille quelque 400 étudiants adultes. Ce centre possède un gymnase et une petite cafétéria et propose à l'occasion des activités culturelles, des conférences et des ateliers de réflexion animés par une technicienne en travail social, ainsi que des sorties et des fêtes. Les matières de base (français et mathématique) les divers ateliers et les cours de compétences parentales sont donnés aux jeunes mères en groupe fermé, alors que pour les autres cours, elles sont intégrées aux groupes réguliers du centre. Le groupe fermé contribue à créer un sentiment d'appartenance; les jeunes mères apprennent à travailler en équipe et à développer un réseau d'entraide. Le groupe étant restreint, les enseignantes peuvent accorder plus de temps à chaque participante, non seulement sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan humain; les participantes se sentent reconnues, acceptées et valorisées.

La plupart des jeunes filles inscrites sont très motivées, conscientes de leurs objectifs et du cheminement pour les atteindre. En raison des diverses difficultés vécues par les participantes (monoparentalité, problèmes d'argent, de santé, de logement, de gardiennage, etc.), l'assiduité reste un point faible à cause des rendez-vous chez le médecin (autant pour la mère que pour l'enfant), chez l'avocat, chez la travailleuse sociale, chez le psychologue, à la cour, à l'Office municipal d'habitation, etc.

Au centre Les Berges, l'équipe de travail du projet Ma place au soleil se compose de deux enseignantes à demi-temps (français et mathématique en groupe fermé) et d'une conseillère à temps plein responsable du suivi personnel et pédagogique, de l'accompagnement et de la gestion des absences. Le service bénéficie aussi de l'apport ponctuel d'une conseillère en formation scolaire. À la Direction régionale de la Sécurité du revenu Montréal-banlieue et Laval, une technicienne en développement social complète l'équipe et assure également un suivi et un accompagnement auprès des jeunes mères. Une conseillère en main d'œuvre d'Emploi-Québec effectue le suivi global du projet de formation.

L'équipe de travail doit constamment développer ses capacités d'écoute et d'empathie afin de donner confiance aux jeunes filles et d'éviter qu'elles se sentent jugées. La présence quotidienne d'une conseillère en mesure de répondre rapidement aux besoins est un élément essentiel à la réussite du projet. Plusieurs anciennes participantes rappellent l'intervenante ou reviennent la voir pour discuter avec elle, même après avoir terminé leur formation.

Le projet Ma place au soleil à Laval résulte d'une entente de partenariat entre la Commission scolaire de Laval et le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF), ce qui permet d'assumer les coûts du projet et une partie du salaire de l'intervenante-ressource disponible sur place. Le projet bénéficie aussi des services des intervenantes et intervenants du Bureau de consultation jeunesse, qui agissent à titre de personnes-ressources pour les ateliers et qui offrent chaque semaine un souper-échange pour les jeunes mères. Par ailleurs, les garderies subventionnées sont sensibilisées par le MESSF aux besoins des jeunes mères en matière de services de garde et certaines réservent des places pour les enfants. Le Carrefour jeunesse emploi (CJE) collabore également au service de formation en aidant les jeunes filles qui le désirent à déterminer leur objectif professionnel. Les frais de garde et de transport liés à la formation sont assumés par Emploi-Québec.

Bref, les enjeux du service sont d'encourager l'assiduité aux cours et de soutenir la persévérance des jeunes filles dans leur projet de formation, surtout dans les premiers mois de leur participation. Les conditions de succès sont attribuées à la présence d'une ressource pour l'accompagnement, à la confiance qu'on témoigne aux jeunes filles, et au soutien financier dont elles bénéficient pour le transport et le service de garde.

<b>Personne responsable</b>	<p><b>NATHALIE PAIEMENT</b> Directrice adjointe</p> <p>Centre de formation continue des Patriotes, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles 140, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache <b>Tél. : (450) 491-4488</b>, poste 105 Courriel : <a href="mailto:nathalie.paiement@cssmi.qc.ca">nathalie.paiement@cssmi.qc.ca</a></p>
<b>Objectif</b>	Regrouper les jeunes adultes de 16 à 18 ans dans une unité propre et un projet pédagogique distinct offrant un encadrement serré et permettant d'acquérir un sentiment d'appartenance.
<b>Contenu de formation</b>	<p>Présecondaire, premier et deuxième cycles du secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ français, mathématique et anglais;</li> <li>■ sciences physiques;</li> <li>■ cours optionnels 3 heures par semaine (astronomie, cuisine, informatique, vivre en forme).</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgé de 16 à 18 ans;</li> <li>■ Être motivé.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	125 (pas plus de 5 groupes de 25).
<b>Composition de l'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 10 enseignants : 8 à temps plein et 2 à temps partiel;</li> <li>■ 1 conseillère en formation à demi-temps;</li> <li>■ 1 éducatrice spécialisée à temps plein;</li> <li>■ 1 secrétaire.</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, formation générale des adultes.
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Enseignement magistral en histoire et sciences physiques;</li> <li>■ Enseignement en groupe;</li> <li>■ Approche par thèmes (dans les cours optionnels).</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Suivi personnalisé en tout temps par l'éducatrice spécialisée; chaque groupe de 25 étudiants est stable et a un enseignant-tuteur.
<b>Sources de financement</b>	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, secteur adultes et Fonds sur la réussite éducative, Fonds Jeunesse.
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	Fondation des jeunes raccrocheurs de l'Intervalle (pour aider financièrement certains jeunes adultes et financer une partie du transport ou des sorties).

<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Bibliothèque, activités sportives à l'extérieur du centre, activités culturelles (théâtre, cinéma, conférences), petit café étudiant, journal de fin d'année, stages d'une journée ou d'une demi-journée dans une entreprise, visites en groupe dans des centres de formation professionnelle.
<b>Début du service</b>	1992
<b>Durée des formations</b>	Variable.
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée variable (entrée importante en septembre, puis entrée au début de chaque mois).
<b>Horaire</b>	De septembre à juin, du lundi au vendredi, 30 heures par semaine (22 heures de cours + activités de développement personnel et social, sport, etc.).
<b>Pour en savoir plus...</b>	<a href="http://www.cssmi.qc.ca/cfc_des_patriotes/intervalle">http://www.cssmi.qc.ca/cfc_des_patriotes/intervalle</a> Un dépliant informatif sur le service.

L'Intervalle est une unité du Centre de formation continue des Patriotes qui existe depuis dix ans et qui s'adresse uniquement aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, dans le but de leur offrir un projet pédagogique distinct qui vise à maintenir un encadrement serré et à créer un sentiment d'appartenance.

Pour être admis au centre, le jeune adulte doit être âgé d'au moins 16 ans ou d'au plus 19 ans au 30 juin; il doit aussi être motivé et prêt à étudier à temps plein. Les jeunes adultes qui ont des profils courts de formation ou qui souhaitent étudier à temps partiel ne sont pas admis et sont orientés vers une autre ressource éducative. Comme le centre tient à demeurer petit (soit un maximum de 5 groupes de 25 élèves), il y a une liste d'attente pour y être admis. Outre le bouche-à-oreille, les jeunes adultes y sont surtout dirigés par le secteur des jeunes; le centre a également produit un dépliant promotionnel pour faire connaître ses services.

À l'exception des étudiants qui viennent du secteur de l'adaptation scolaire ou qui n'ont pas terminé leur dernière année (ils doivent alors passer un test de classement), on reconnaît d'emblée aux autres le niveau correspondant à la dernière année qu'ils ont terminée et réussie à l'école secondaire. À leur arrivée, soit au début de chaque mois, il y a une procédure d'accueil où le jeune adulte, accompagné si possible de ses parents, rencontre l'éducatrice spécialisée, le conseiller en formation et le tuteur, afin de préciser son profil initial de formation. Par la suite, ce profil est revu régulièrement de façon à valider les choix initiaux et à permettre au jeune de réfléchir aux raisons de sa présence à l'école. Au moment de l'inscription, le jeune adulte signe également un contrat qui est

contresigné par le tuteur et un parent, dans lequel il s'engage à respecter les règles (pas de drogue ni d'alcool, respect des autres et du matériel) et autorise le personnel de l'école à communiquer avec ses parents en cas de problème.

Les jeunes adultes qui fréquentent le centre (autant de garçons que de filles) demeurent en majorité chez leurs parents; plusieurs travaillent à temps partiel, parfois plus, ce qui peut rendre difficile la réussite des études. Selon la personne responsable, les jeunes adultes sont très attachants et ils manifestent le désir légitime d'être aimés et reconnus. Leur motivation pour les études est chancelante; ils vivent en effet beaucoup de problèmes en dehors de l'école (familles parfois éclatées, problèmes de drogue, avortement) en plus de traîner un passé scolaire pénible.

Le centre l'Intervalle offre les cours réguliers du secondaire et du présecondaire. Bien qu'il y ait souplesse et ouverture aux choix des jeunes adultes, le personnel vise surtout à les qualifier par l'acquisition d'un métier, que ce soit au secondaire ou au collégial. En plus des cours de base (mathématique, français, anglais et sciences), ils choisissent selon leur intérêt un cours de 30 heures à partir d'un choix qui varie à chaque session (par exemple, informatique, sport et santé, astronomie, cuisine, etc.). Il y a aussi au programme des stages individuels d'une journée ou une demi-journée dans divers lieux de travail ou centres de formation professionnelle, qui correspondent au profil de formation des jeunes adultes. Il y a également chaque année, en février, des visites de groupe dans des centres de formation professionnelle. Ajoutons que les étudiants produisent un journal de fin d'année, qu'ils font régulièrement des activités sportives à l'extérieur et qu'ils ont un local de café étudiant.

Comme le centre l'Intervalle est situé dans le Centre de formation continue des Patriotes qui accueille quelque 500 élèves, les jeunes adultes bénéficient des services de la bibliothèque et de la cafétéria. Par contre, le centre ne possède pas de gymnase, ce qui semble être une lacune. La participation des jeunes adultes est qualifiée de bonne à très bonne; selon la personne interrogée, ils s'attachent à l'école ainsi qu'aux enseignantes et enseignants, bien que le taux d'absentéisme demeure trop élevé.

L'équipe de travail est composée de dix enseignantes et enseignants, dont huit sont à temps plein, d'un conseiller de formation et d'orientation à demi-temps, d'une éducatrice spécialisée et d'une secrétaire, toutes deux à temps plein. La directrice adjointe du Centre de formation continue assure la supervision du service. Les défis de l'équipe sont multiples : prendre les jeunes d'où ils partent et les accepter comme ils sont, mettre de côté les préjugés, maintenir une bonne disponibilité et fonctionner en suivant leur rythme et leur énergie parfois débordante.

Le centre l'Intervalle maintient des liens de collaboration avec quelques organismes de la communauté parmi lesquels on trouve le Centre local de services communautaires (CLSC), où l'on adresse les jeunes adultes pour des problèmes de santé mentale ou physique. Il est aussi en lien avec le Carrefour jeunesse emploi (CJE), qui collabore à l'organisation des stages d'un jour, ainsi qu'avec un centre d'hébergement de crise et un centre de réadaptation en toxicomanie.

Chaque groupe de 25 jeunes adultes est suivi par un enseignant-tuteur qui s'occupe davantage des questions ayant trait au projet de formation. Notons que les groupes sont fixes : c'est l'enseignant qui se déplace selon la matière enseignée et non les jeunes. Quant à l'éducatrice spécialisée, elle intervient d'abord pour contribuer à trouver des solutions aux problèmes psychosociaux vécus par la clientèle. De l'avis de la direction, le suivi des uns et des autres finit par se rejoindre et se ressembler.

En somme, le succès du service est attribué aux groupes fixes, au processus d'accueil, au tutorat et à la petite taille de l'école, ce qui contribuerait à maintenir un sentiment d'appartenance chez les jeunes adultes.



<b>Personne responsable</b>	<p><b>GARY TARDIF</b> Intervenant</p> <p>OVNI, rattaché au Centre Laure-Conan, Chicoutimi, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay <b>Tél. : (418) 698-5165</b> Courriel : <a href="mailto:ecolederue_ovni@hotmail.com">ecolederue_ovni@hotmail.com</a></p>
<b>Objectif</b>	Fournir aux jeunes décrocheurs une solution de rechange pour mettre fin à leur isolement, leur donner le goût d'apprendre et celui de retrouver un projet de vie.
<b>Contenu de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Français et mathématique;</li> <li>■ Volet social : art thérapeutique, plein air et activités spéciales.</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgé de 15 à 25 ans;</li> <li>■ Avoir quitté l'école depuis un an (exception pour les 15-16 ans).</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	30
<b>Composition de l'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 enseignant à temps plein, un autre à temps partiel;</li> <li>■ 1 enseignant responsable assurant un suivi des démarches individuelles des jeunes adultes.</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, formation générale des adultes.
<b>Partenaires actifs</b>	Plusieurs collaborateurs : Carrefour jeunesse emploi, Centre local d'emploi, Centre local de services communautaires, maison de transition et centre d'accueil.
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Approche coopérative;</li> <li>■ Enseignement en groupe;</li> <li>■ Approche par thèmes et par projets.</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Suivi personnalisé en tout temps (disponible même le soir et la fin de semaine par téléavertisseur).
<b>Sources de financement</b>	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, secteur adultes, et autofinancement.
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Allocations directes aux jeunes bénéficiaires de l'assistance emploi;</li> <li>■ Paiement du transport, de certaines sorties et du matériel nécessaire à la formation.</li> </ul>
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Cantine pour les dîners communautaires, local d'art, salle d'ordinateur, hockey intérieur, plusieurs sorties de plein air.

FICHE N° 9 « OVNI »	
<b>Début du service</b>	1995
<b>Durée des formations</b>	Variable (en moyenne les jeunes restent 2 à 3 ans).
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée variable.
<b>Horaire</b>	De septembre à juin, temps plein, 25 heures par semaine, de 9 h 30 à 15 h, du lundi au vendredi.
<b>Pour en savoir plus...</b>	<p><i>Portes ouvertes sur nos âmes</i> (2001), Collectif sous la direction de Gary Tardif et Mireille Boutin, Groupe OVNI, Centre d'éducation des adultes Laure-Conan, 122 p.</p> <p>La publication est disponible au Centre Laure-Conan : 847, avenue Georges-Vanier, Chicoutimi (Québec) G7H 4M1 <b>Tél. : 418-698-5170</b> Télec. : 418-698-5235</p>

Depuis 1995, la commission scolaire a mis sur pied un service de formation, appelé OVNI (« Ouverture vers notre indépendance »), pour offrir aux jeunes décrocheurs de 15 à 25 ans un moyen de briser leur isolement social, de reprendre goût à l'apprentissage et de retrouver un projet de vie. Pour les intervenantes et les intervenants du projet, la formation scolaire offerte à OVNI est secondaire, c'est-à-dire qu'elle est un prétexte et un moyen de faire sortir le jeune de ses problèmes et de lui redonner le goût d'avancer et d'apprendre. Par conséquent, le service n'a pas pour objectif la diplomation mais plutôt l'acquisition des préalables pour y parvenir : développement des compétences génériques, de l'expression et de la communication, travail d'équipe et autonomie.

Les jeunes adultes admis à OVNI sont âgés de 15 à 25 ans et ils doivent avoir quitté l'école depuis un an; on fait cependant une exception dans le cas des jeunes de 15 et 16 ans, qui sont admis en continuité après une entente avec leur école secondaire. Les jeunes sont recrutés par le bouche-à-oreille, mais aussi directement par les intervenants d'OVNI qui discutent avec les jeunes adultes dans les parcs, les arcades, au terminus d'autobus. Les intervenants d'OVNI insistent pour dire que la démarche de formation doit absolument reposer sur le volontariat.



Il n'y a pas de test de classement à OVNI, comme il n'y a d'ailleurs pas d'examens pour les matières (pour les passer, les jeunes adultes doivent aller au Centre d'éducation des adultes). Lors de son arrivée, on rencontre le jeune avec, si possible, un exemplaire de son plus récent relevé de notes, afin de discuter de ses projets et de préciser un profil de formation, qui établit des objectifs tant scolaires que personnels (au plan du comportement, de la consommation de drogue ou d'alcool, etc.). On explique également les règles à suivre : avoir le goût d'avancer dans les matières, être présent et ponctuel, pas de vente ou de consommation de drogue ni d'alcool. Le terme « respect » est le mot clé. Avec ceux qu'on estime vraiment mal en point, on se montre plus tolérant en ce qui a trait au rendement scolaire, au début, afin de leur laisser le temps de reprendre confiance et de s'adapter. Si les règles ne sont pas respectées, certaines sorties de plein air peuvent être supprimées, mais il n'y a pas de politique d'expulsion.

Les jeunes adultes qui fréquentent OVNI ont en moyenne 19 ans et on y trouve autant de garçons que de filles. La plupart d'entre eux n'ont pas d'emploi ni de revenu, bien que plusieurs ne demeurent plus chez leurs parents. Bon nombre de jeunes adultes ont connu les centres ou les familles d'accueil, en plus d'avoir vécu de nombreuses difficultés scolaires. On les décrit comme victimes de leurs émotions, qu'ils n'ont pas appris à exprimer et à gérer. Mais si on réussit à leur faire confiance, à ne pas les juger, on constate qu'ils sont brillants et motivés.

Le service OVNI loge dans une partie d'une ancienne école de formation professionnelle, un lieu qui a été décoré par les jeunes adultes et dont tous, tant les jeunes adultes que les intervenants, doivent assurer la propreté et l'aménagement, puisqu'il n'y a pas de service de conciergerie. En plus des classes, on y trouve une cantine, un local d'art-thérapie et une salle d'ordinateur.

En termes de contenu scolaire, on fait uniquement du français et de la mathématique, selon une approche individualisée. On initie également des discussions en classe sur l'actualité locale, nationale ou internationale, et on invite régulièrement des personnes-ressources. De plus, il y a des visites à la bibliothèque municipale deux fois par mois, du hockey intérieur au gymnase du centre des adultes, ainsi que plusieurs sorties de plein air (escalade, randonnée). Même si la formation est donnée à temps plein, les intervenants font preuve de beaucoup de souplesse si un jeune adulte demande à étudier à temps partiel en raison d'un emploi ou pour s'occuper de son enfant, par exemple.

Selon l'organisme, la participation des jeunes adultes est exceptionnelle, voire meilleure que celle habituellement constatée dans un centre d'éducation des adultes. Selon le personnel, OVNI représente un lieu significatif et important pour eux, un « havre de paix » pour prendre de la distance face aux problèmes qu'ils vivent. Leur sentiment d'appartenance au centre se révèle tout particulièrement par la déception manifestée lorsqu'il y a congé scolaire.

L'équipe de travail se compose de deux enseignants à temps plein, dont l'un est responsable du projet et de l'ensemble des démarches auprès des jeunes adultes. À cette équipe régulière s'ajoutent un enseignant à temps partiel, un travailleur de rue qui vient partager le repas du midi une fois par semaine, ainsi qu'une infirmière et un psychologue du Centre local de services communautaires (CLSC) qui viennent eux aussi sur une base hebdomadaire. Enfin, des bénévoles accompagnent les jeunes adultes en art-thérapie et dans les sorties de plein air.

Pour atteindre ses objectifs, l'équipe identifie les défis suivants : ne pas avoir de préjugés, conserver la motivation des étudiants et préserver sa propre motivation en dépit des nombreux problèmes vécus par cette clientèle. Il faut aussi accepter que les jeunes adultes ont parfois davantage besoin de partager leurs problèmes que de faire du français ou des mathématiques. L'équipe d'enseignantes et d'enseignants est stable depuis trois ans, alors que l'intervenant responsable du suivi est présent depuis le début du projet.

L'accompagnement offert aux jeunes adultes est étendu; en plus de bénéficier d'un suivi constant à OVNI, ils peuvent en tout temps, soirs et fins de semaine inclus, joindre l'intervenant sur son téléavertisseur en cas d'urgence. En suivi, toutes les situations peuvent être évoquées : les crises familiales ou amoureuses, la consommation de drogue, la violence, l'avortement, un problème de travail, etc. Le lien créé avec les jeunes adultes perdure au-delà de leur passage à OVNI : on garde le contact s'ils poursuivent leurs études à la commission scolaire et plusieurs reviennent spontanément par la suite rencontrer l'intervenant responsable du suivi.

Le service OVNI a développé plusieurs liens avec des organismes du milieu, soit le CLSC (prêt de service de personnes-ressources), centre d'accueil et maison de transition (pour la référence et le placement en cas de besoin), le Centre local d'emploi et le Carrefour jeunesse emploi (pour les références).

Bref, selon l'intervenant responsable d'OVNI, le service doit sa réussite au fait que la formation est offerte dans un lieu distinct significatif pour les jeunes adultes, à la crédibilité et à la grande disponibilité des intervenants, ainsi qu'à sa souplesse en termes de rendement et d'horaire.



<b>Personnes responsables</b>	<p><b>JEAN-PIERRE ARTEAU</b> Conseiller en formation scolaire et répondant pour le projet Centre Louis-Jolliet, Commission scolaire de la Capitale 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres <b>Tél. : (418) 525-8230</b> Courriel : <a href="mailto:clj@cscapitale.qc.ca">clj@cscapitale.qc.ca</a></p> <p><b>CAROLE DION</b> Coordonnatrice de l'École de la Rue Maison Dauphine <b>Tél. : (418) 694-9616</b>, poste 115 Courriel : <a href="mailto:caroledion@maisondauphine.org">caroledion@maisondauphine.org</a></p>
<b>Objectif</b>	Offrir un cadre scolaire adapté aux besoins des jeunes de la rue et qui respecte leurs valeurs et le cadre d'intervention de la Maison Dauphine.
<b>Contenu de formation</b>	<p>Présecondaire, premier et deuxième cycles du secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ français, mathématique, anglais langue seconde;</li> <li>■ sciences, sciences humaines (histoire, etc.), informatique.</li> </ul>
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être âgé de 16 à 21 ans;</li> <li>■ Ne plus fréquenter l'école;</li> <li>■ Participer aux activités de la Maison Dauphine;</li> <li>■ Santé physique et psychologique;</li> <li>■ Être motivé et s'adapter au cadre des études.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	50 élèves inscrits afin de constituer un groupe qui comprendra un maximum de 30 jeunes adultes.
<b>Composition de l'équipe</b>	<p>Pour l'École de la Rue, à temps plein :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 enseignants (du Centre Louis-Jolliet);</li> <li>■ 1 conseillère d'aide à l'orientation;</li> <li>■ 1 surveillant-éducateur;</li> <li>■ 1 coordonnatrice.</li> </ul> <p>Ainsi que plusieurs intervenants de la Maison Dauphine (au besoin).</p>
<b>Organismes responsables</b>	Partenariat entre le Centre Louis-Jolliet (Commission scolaire de la Capitale) et la Maison Dauphine, organisme communautaire pour les jeunes de la rue.
<b>Partenaires actifs</b>	Les centres locaux d'emploi, le Fonds Distal, l'hôtel Loews Le Concorde et d'autres.
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enseignement individualisé;</li> <li>■ Enseignement de groupe (approche collective en anglais);</li> <li>■ Coanimation;</li> <li>■ Approche par compétences.</li> </ul>

<b>Accompagnement</b>	Suivi personnalisé en tout temps par les intervenants de la Maison Dauphine; les enseignants agissent aussi comme tuteurs.
<b>Sources de financement</b>	MEQ (enveloppe spéciale), Commission scolaire de la Capitale, secteur adultes; dons publics et privés à la Maison Dauphine.
<b>Formes de soutien aux jeunes adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Allocations directes aux jeunes et paiement du matériel nécessaire à la formation et des frais d'inscription (par les mesures de formation dans les centres locaux d'emploi);</li> <li>■ Comptoir vestimentaire;</li> <li>■ Déjeuner et dîner gratuits sur place;</li> <li>■ Aide à la recherche de logement, à la négociation du bail, au déménagement;</li> <li>■ Services de santé, services juridiques.</li> </ul>
<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Cafétéria, comptoir vestimentaire, bibliothèque, local d'art, salle d'informatique, activités sportives (hockey intérieur, natation, ski alpin, patin), activités culturelles (théâtre, musée), dispensaire.
<b>Début du service</b>	Septembre 1999.
<b>Durée des formations</b>	Variable.
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée variable.
<b>Horaire</b>	De septembre à juin, 21 heures par semaine, de 9 h 45 à 16 h, du lundi au jeudi.
<b>Pour en savoir plus...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'École de la Rue</i> [Enregistrement vidéo], Claire Pimparé et Micheline Viens, 2001, 10 min.</li> <li>• Greffard, Madeleine (2001). <i>Porte ouverte à l'École de la Rue</i>, Montréal : Boréal, 212 p.</li> </ul>

L'École de la Rue de la Maison Dauphine est un service de formation créé en 1998 à titre de projet pilote. Il a été mis sur pied officiellement en 1999, en collaboration avec le Centre Louis-Jolliet de la Commission scolaire de la Capitale, dans le but d'offrir un service adapté aux besoins des jeunes de la rue et qui respecte leurs caractéristiques et leurs valeurs.

Les jeunes adultes admis à l'École de la Rue y sont dirigés par les intervenants de la Maison Dauphine. Les intervenants les connaissent donc déjà et peuvent évaluer leur motivation, leurs besoins et leurs caractéristiques. Ces jeunes doivent être âgés de 16 à 21 ans, être en bonne santé et motivés à reprendre des études. Au début, le jeune adulte rencontre la conseillère d'aide à l'orientation pour évaluer si ses besoins sont réellement axés vers les études; si c'est le cas, on le dirige vers un comité d'admission de l'École de la Rue. On établit alors son profil

de formation à l'aide de son dossier scolaire; le conseiller en formation scolaire du Centre d'éducation des adultes fixe le profil des apprentissages et, en collaboration avec la coordonnatrice de l'école, ils conviennent d'un horaire de cours. Le suivi du profil de formation sera ensuite assuré par les enseignantes et la coordonnatrice de l'École de la Rue. Les jeunes adultes qui suivent les cours doivent se conformer à trois règles incontournables de fréquentation de l'École, soit : pas de violence contre les personnes ou les biens, pas de sexe, ni de drogue. Un surveillant-éducateur à temps plein est chargé de soutenir la motivation et de rappeler ces règles aux jeunes adultes.

Les jeunes adultes qui fréquentent l'École de la Rue sont âgés en moyenne de 18 ou 19 ans et on y trouve autant de garçons que de filles. Ces jeunes sont animés d'un besoin de création et possèdent beaucoup de talents à cet égard. Plusieurs ont vécu des échecs durant leur vie (au plan scolaire comme au plan familial ou social) et leur motivation par rapport aux études reste précaire. Ils connaissent par ailleurs de nombreux problèmes de santé. Tenant compte des conditions très difficiles qu'ils vivent dans la rue, on juge que leur participation au service est très bonne.

<42

Les services de l'École de la Rue visent à la base la réintégration sociale par le retour aux études et le développement de l'employabilité. Les matières enseignées sont le français, l'anglais, la mathématique, les sciences, les sciences humaines et l'informatique. Les jeunes adultes participent, s'ils le désirent, à un conseil étudiant et à toutes les activités offertes à la Maison Dauphine, tant au plan culturel (musée, théâtre, expositions) que sportif (ski alpin, natation, hockey intérieur). La majorité des jeunes bénéficie, dans le cadre de mesures de formation avec les centres locaux d'emploi, d'allocations supplémentaires, de la gratuité du matériel de formation et de l'inscription.

L'École de la Rue est située au deuxième étage de la Maison Dauphine; outre les salles de classe, on y trouve aussi une bibliothèque. Le premier étage est ouvert à l'ensemble des jeunes de la rue et comprend une cafétéria où les jeunes peuvent déjeuner et dîner gratuitement, un dispensaire où œuvre une infirmière à plein temps, un local d'art et une salle d'informatique. Notons aussi l'existence d'un comptoir vestimentaire (incluant quelques meubles) et d'un service d'aide au logement et au déménagement.

L'équipe est formée de trois enseignants à temps plein du Centre Louis-Joliet qui interviennent dans plus d'un champ-matière. De la Maison Dauphine se joignent un surveillant-éducateur, une conseillère d'aide à l'orientation en emploi et une coordonnatrice. L'équipe de travail se réunit chaque semaine. Elle doit faire preuve d'innovations pédagogiques et demeurer motivée malgré les situations auxquelles elle est confrontée, soit l'adaptation aux caractéristiques et aux besoins des jeunes, la négociation de l'assiduité scolaire, le développement des apprentissages, l'encadrement et le suivi des jeunes. Il faut aussi veiller à

conserver une unité dans l'équipe, même si elle est composée de personnes issues de deux organismes différant dans leur approche des besoins pédagogiques et sociaux des jeunes de la rue.

L'accompagnement des jeunes adultes est double. D'une part, les trois enseignants sont considérés comme tuteurs en ce qui a trait au soutien à l'apprentissage. Le surveillant-éducateur, la conseillère d'aide à l'orientation en emploi et la coordonnatrice contribuent aussi au soutien, à la motivation et à l'encadrement des jeunes. Les autres intervenants de la Maison Dauphine répondent davantage à des questions relevant de la santé et de l'organisation de vie. Le suivi des étudiants fait l'objet de discussions collectives durant les réunions hebdomadaires de l'équipe.

L'entente entre les deux partenaires définit les tâches de chacun en vue d'assurer le développement organisationnel et pédagogique de l'École de la Rue. Ainsi, la Maison Dauphine est responsable de l'admission et de la sélection des jeunes adultes, du suivi des présences, de l'approbation du choix des enseignantes et des enseignants et de la coordination générale des activités reliées à l'École de la Rue. Le Centre Louis-Jolliet est chargé de l'analyse et de l'évaluation des dossiers scolaires, de l'établissement des profils de formation, de l'administration des examens et de la sanction des acquis, de même que de la supervision pédagogique et du soutien et du perfectionnement des enseignantes et enseignants. Par ailleurs, le Centre Louis-Jolliet offre ses divers services à l'École de la Rue, entre autres en ce qui a trait à l'évaluation des préalables fonctionnels et à l'administration du test d'équivalence du niveau de scolarité (TENS).

Bref, les conditions de réussite reposent sur la crédibilité de la Maison Dauphine et sur un partenariat ouvert à l'écoute, au dialogue et à la complicité. En outre, au plan pédagogique, les principales conditions de réussite résident dans l'accompagnement serré des jeunes adultes, le soutien organisationnel pour les questions d'alimentation, de santé, de logement, les petits rapports élèves-enseignant (3 enseignants pour environ 30 élèves) contribuant à créer un sentiment d'appartenance, ainsi que dans les qualités humaines et professionnelles des membres de l'équipe.



<b>Personne responsable</b>	<p><b>PIERRE GAUDET</b>            Animateur de vie étudiante et coordonnateur des stages en milieu de travail et des projets spéciaux</p> <p>Centre de formation l'Envol, Commission scolaire du Lac-Témiscamingue            451, chemin Kipawa, C. P. 952, Témiscaming            Courriel : <a href="mailto:Pierre.gaudet@cslactem.qc.ca">Pierre.gaudet@cslactem.qc.ca</a></p>
<b>Objectif</b>	Permettre à des jeunes adultes démobilisés de s'initier à des situations de travail concrètes afin d'être à même de faire un choix de carrière et d'implication dans la communauté.
<b>Contenu de formation</b>	Les services habituels de la formation générale + stages de 75 heures en entreprise (crédités) + projets spéciaux crédités au Centre (aide aux devoirs, gestion d'entreprise, entretien d'immeuble, services d'accueil, centre de documentation, jardinage biologique, arts graphiques).
<b>Critères d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être étudiant au centre l'Envol;</li> <li>■ Être intéressé par les stages;</li> <li>■ Pas de limite d'âge, mais ce sont surtout de jeunes adultes qui participent.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes adultes par année en moyenne</b>	Entre 5 et 20 (stages et projets spéciaux).
<b>Composition de l'équipe</b>	Au centre l'Envol : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 enseignants à temps plein;</li> <li>■ 1 animateur de vie étudiante responsable des projets spéciaux et des stages en milieu de travail;</li> <li>■ 1 conseillère d'orientation (1 jour par 2 semaines);</li> <li>■ 1 travailleur social et 1 infirmière du Centre local de services communautaires (au besoin).</li> </ul>
<b>Organisme responsable</b>	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, formation générale des adultes.
<b>Partenaires actifs</b>	Entreprises et organismes de la communauté qui offrent des places de stages.
<b>Approches pédagogiques ou andragogiques</b>	Enseignement individualisé.
<b>Accompagnement</b>	Les deux enseignants agissent comme tuteurs et peuvent intervenir au besoin.
<b>Sources de financement</b>	Budget décentralisé de la Commission scolaire (Ministère de l'Éducation du Québec), géré par le centre l'Envol selon des priorités locales.

<b>Autres services ou activités offerts aux jeunes adultes</b>	Au centre l'Envol : salle d'accueil et dépanneur géré par les jeunes adultes, ballon-panier (basket-ball), entente avec le centre communautaire pour la natation et le squash, conférenciers, journées carrières et portes ouvertes, activités philanthropiques et voyages éducatifs.
<b>Début du service</b>	Septembre 1998.
<b>Durée des formations</b>	Variable (centre l'Envol).
<b>Cycle d'inscription</b>	Entrée variable (centre l'Envol).
<b>Horaire</b>	Temps plein et temps partiel, selon les besoins des jeunes adultes.

Le service des stages en entreprises et des projets spéciaux a été instauré en 1997 pour permettre à des jeunes adultes désœuvrés et peu motivés dans leurs études à l'éducation des adultes de mieux connaître des lieux de travail, d'expérimenter des tâches de travail et, éventuellement, de faire des choix professionnels plus éclairés. Ces stages, d'une durée totale de 75 heures, permettent d'accumuler trois crédits de cinquième secondaire. En plus des stages, une série de projets spéciaux visant l'engagement dans la communauté sont aussi offerts aux étudiants sous la supervision du Centre d'éducation des adultes. Ces projets plus ponctuels peuvent être de toutes sortes : création d'un centre de documentation, aide pour les devoirs et leçons aux jeunes du primaire, aide à la conciergerie du centre, participation à l'Opération Nez Rouge, etc. Ces projets spéciaux contribuent à développer la confiance, l'insertion dans la communauté, le sentiment d'utilité et de valorisation. La participation à ces projets permet également aux adultes de cumuler des crédits en vue de l'obtention de leur diplôme.

Tous les adultes qui fréquentent le centre l'Envol sont admissibles aux stages ou aux projets spéciaux, qui viennent s'ajouter aux cours qu'ils suivent déjà en formation générale. Ce sont surtout de jeunes adultes qui participent, parce qu'ils ne travaillent pas, demeurent chez leurs parents et veulent mieux connaître le marché du travail. Selon le responsable, leur confiance en eux-mêmes est généralement faible et ils ont eu beaucoup de problèmes scolaires et sociaux. L'expérience de la participation aux stages ou aux projets spéciaux montre que, malgré tout, ils persistent et sont motivés. La formule permet ainsi d'alterner les apprentissages théoriques (en classe) et les apprentissages pratiques (en milieu de travail ou dans la communauté), ce qui suscite beaucoup de motivation et prévient du même coup un deuxième décrochage à l'éducation des adultes.



La personne qui souhaite faire un stage rencontre d'abord le conseiller d'orientation, qui tente de préciser ses champs d'intérêts; mais bien souvent, c'est le stage qui l'aide à définir ce qu'elle souhaite faire comme métier. Puis, le responsable des stages établit les contacts avec l'entreprise ou l'organisme susceptible de correspondre aux besoins et aux intérêts de la personne. Le jeune s'engage alors à respecter les conditions de l'entreprise ainsi que l'horaire et les tâches à effectuer. Le stage ne doit pas occuper plus de 15 heures par semaine afin qu'il puisse poursuivre ses études. En général, la participation aux stages est assez bonne; les plus jeunes doivent cependant être encadrés de plus près.

L'équipe à temps plein du centre l'Envol est composée de deux enseignants et d'un animateur de vie étudiante responsable des stages et des projets spéciaux, auxquels s'ajoutent un conseiller d'orientation (une journée aux deux semaines) et une infirmière ou un travailleur social du Centre local de services communautaires (au besoin). Le centre reçoit annuellement une centaine d'étudiants, parmi lesquels une vingtaine participent soit à des stages, soit à des projets spéciaux. Le défi consiste à trouver des places de stages intéressantes et à assurer un suivi en parallèle.

<46

Le centre dispose d'un dépanneur géré par les étudiants et d'une salle d'accueil; il y a une entente avec le centre communautaire pour que les étudiants puissent profiter de la piscine et des gymnases. À l'occasion, on y invite aussi des conférenciers à l'heure du dîner.

Selon l'animateur, le milieu est très valorisant et bien vu dans la communauté; on y affiche par exemple tous les succès des étudiants. Les stages et les projets spéciaux sont réalisés grâce à la cohésion et à la stabilité de l'équipe de travail et au soutien des partenaires qui acceptent de recevoir des stagiaires. Les jeunes adultes qui suivent des stages sont d'autant plus motivés à poursuivre leurs études, ce qui est très valorisé dans la communauté.



LE PLAISIR D'APPRENDRE

**J'EMBARQUE**  
QUAND ÇA ME **RESSEMBLE**